



## Charente.

Jean-Pierre Monthubert, éleveur caprin à Ligné,  
a investi l'an dernier dans un séchoir à foin pour pouvoir réduire  
significativement son apport de granulés dans la ration de ses chèvres.

# Un séchoir à foin pour l'autonomie alimentaire

**A**utonomie est un mot qui colle bien à l'état d'esprit de Jean-Pierre Monthubert. À l'instar de ses parents dont il a pris la suite en 1987, l'éleveur caprin de Ligné, en Charente, a eu le goût de l'élevage très tôt. Sauf que lui s'est orienté vers l'élevage de chèvres. Il a aussi toujours recherché au maximum l'indépendance dans son mode de production. Sur les 98 hectares de son exploitation au parcellaire très dispersé, une grosse partie est consacrée aux fourrages. Il cultive 26 ha de luzerne et de trèfle, 7 ha de maïs grain non irrigué dans les terres humides les plus adaptées, 8 ha d'épeautre, 2 ha d'avoine, 7 ha de féverole et 12 ha de méteil. « Je fais aussi 15 ha de blé que j'utilise davantage pour la paille que pour les céréales », dit-il. L'ensemble lui sert à nourrir son troupeau de 400 chèvres de race alpine qui produisent environ 360 000 litres de lait par an. Ce mode de production fonctionnant sur des rotations lui a ouvert la possibilité de prétendre à une Maec (mesure agro-environnementale et climatique) polyculture-élevage depuis l'an dernier. « Je n'ai pas attendu les Maec pour faire des rotations »,

précise-t-il.

### Un fourrage de qualité

Depuis l'an dernier, l'éleveur a investi dans un séchoir à paille Agricom Technologies avec lequel il a séché 1 000 bottes en 2015. Il peut ainsi sécher des bottes rondes de 160 centimètres de diamètre à 30 % d'humidité en deux fois 8 h. Ce qui nécessite une attention particulière à la météo avant la fauche et l'utilisation d'une sonde pour mesurer avec précision l'hygrométrie du fourrage. L'investissement total s'élève à 130 000 €, travaux de terrassement compris, dont 110 000 € rien que pour le séchoir. Un choix qu'il ne regrette pas. « L'idée m'est venue suite à une visite de ferme avec la Fresyca (Fédération des syndicats caprins, NDLR) chez un éleveur caprin qui possédait un séchoir dans les Deux-Sèvres. J'ai vu la qualité du fourrage obtenue. Elle permet de baisser la quantité de granulés achetés. »

L'éleveur a fait évaluer avec précision la consommation de foin par ses chèvres à 2,14 kg par jour et par chèvre sur 2,3 kg distribués. « Ça change tout ! Les



chèvres sont toutes à l'auge car le fourrage est de qualité. Depuis que j'ai le séchoir, je suis passé de 1 kilo de granulés par chèvre et par jour à environ 200 grammes. Le coût de séchage que j'évalue à environ 60 € par tonne de foin séché revient un peu plus cher que pour de l'enrubannage. Mais le foin se conserve plus longtemps. » Jean-Pierre Monthubert ne cache pas que son système attire l'intérêt de certains éleveurs qui sont déjà venus voir son installation. Il a même déjà séché du foin pour des collègues. « Le seul point noir est la consommation de fioul qui a été de 12 000 litres en 2015. » Et ce, en dépit d'un récupérateur de chaleur intégré dans le séchoir.

### Un projet photovoltaïque

L'éleveur a déposé un permis de construire pour installer du photovoltaïque sur son bâtiment de stockage situé juste à côté du séchoir qui pourrait être ainsi alimenté une partie de l'année. Les panneaux solaires de nouvelle génération Cogen'Air qu'il veut utiliser sont hybrides et produisent simultanément électricité et chaleur. L'éleveur pense aussi à mettre en place



Jean-Pierre Monthubert dans son séchoir à foin qui peut sécher 24 bottes de 160 centimètres de diamètre en 2 fois 8 heures. (Ph. A.M.)

un bâtiment de pré-séchage à la suite du séchoir pour augmenter le stock et faire attendre le fourrage.

En matière d'innovation, Jean-Pierre Monthubert a aussi intégré du soja toasté dans l'alimentation de ses chèvres. « On apporte de la protéine et de la matière grasse en opposition à l'huile de palme. Dans mon système, il m'en faut très peu 150 ou 200 g car il ne faut pas trop donner de matière grasse aux chèvres. On a une meilleure diges-

tibilité avec du soja toasté qu'avec du soja brut. » Il a expérimenté cet apport sur un lot d'une quarantaine de chèvres dans un premier temps avec l'aide de la Chambre d'agriculture de la Charente. L'éleveur a aussi équipé sa salle de traite de compteurs à lait pour faire lui-même le « contrôle laitier » et voir les chèvres qui décrochent en production. Autonomie, vous dites ?

**ALEXANDRE MERLINGEAS**